

Minorés : MM. Philippe Delisle, Auguste Caron, Joseph Lavoie et Clément Lévêque;

Sous-diacres : MM. J. Deblois et Joseph Richard.

Dimanche matin.—Diacres : MM. J. Deblois et Joseph Richard; Prêtre : M. M. Pierre Théberge.

M. Théberge devra accompagner Mgr F. X. Bossé dans ses missions de la Côte Nord.

Le luxe dans les couvents.—Parlant de l'ouverture du monastère des Ursulines aux parents des anciennes et des nouvelles élèves, les 30 et 31 août dont des centaines de personnes se sont prévaluées pour visiter la maison, la *Vérité* dit :

“ Les parents, quel que soit leur état de fortune, peuvent envoyer sans crainte leurs enfants chez les Ursulines. Les élèves y reçoivent des soins vraiment maternels et trouvent tout le confort nécessaire, mais aucune d'elles ne peut contracter des habitudes de luxe. La simplicité, la noble et chrétienne vertu de simplicité, y règne en souveraine. Partout de la lumière, de l'air, une exquise propreté, choses que les élèves les moins fortunées peuvent retrouver ou faire fleurir au sein de leurs familles.”

Une chose me fait plaisir ici. C'est qu'aucune élève aux Ursulines ne peut contracter des habitudes de luxe.

On ne pourrait en dire autant de certains autres couvents, où les jeunes filles prennent le goût du luxe à un point qui les rend impropres à figurer dans la sphère où elles sont généralement appelées plus tard à vivre.

L'intempérance pour les hommes, le luxe pour les femmes, voilà au Canada, les deux grands dangers de l'époque.

Or le luxe est tout aussi dangereux que l'intempérance, celle-ci fait la honte de ceux qui s'y livrent, et le luxe n'a rien à craindre, marche haut, l'œil ardent, et trouve protection jusqu'au fond même de certaines maisons d'éducation religieuses.

En vain les évêques ont-ils tonné contre ce mal social, il a fini par envahir toutes les classes de la population canadienne.

Je connais des filles d'habitants—de cultivateurs si vous l'aimez mieux—qui se raidissent à tous les instants de leur existence, contre leur position sociale, parce qu'elles ont acquis au couvent des goûts de luxe qu'elles ne peuvent satisfaire, et qui les rendent malheureuses.

J'en connais d'autres qui pour contenter leur luxe, ont poussé leurs parents piqués d'un fol orgueil, à s'endetter par-dessus la tête, à compromettre leur avenir peut-être pour toujours.

Les parents soucieux du bonheur de leurs enfants et de leurs propres intérêts, doivent prévenir ces malheurs en faisant choix d'un couvent d'où leurs filles ne leur reviendront pas avec ces idées folles de luxe qui font tant de ravages de nos jours.

Qu'ils se le disent, leurs filles n'ont pas besoin d'être habillées en princesse, ni de poser en déesse, pour être considérées; la noble et chrétienne vertu de simplicité alliée à la science leur va bien mieux.

Or, les jeunes personnes sont placées au couvent pour la science et non pour apprendre à dépenser l'argent de leurs parents, en toilettes, parures, extravagances de toutes sortes, comme la chose se voit tous les jours.—V. G.—*L'Union des Cantons de l'Est.*

Excursion des membres de l'Association de la Presse d'Ontario et de la Presse Associée de la Province de Québec.—(Suite).—De Fraserville à Québec.—Nous ne savons pas si nos lecteurs ont à se plaindre de la longueur de notre compte rendu sur cette excursion, mais s'ils le trouvent ennuyeux, nous les plaignons d'avance à l'idée que nous entretenons de leur faire parcourir avec nous les endroits les plus intéressants que nous venons de visiter dans les provinces maritimes, qui forment partie de la grande Paissance du Canada, et qui sera le compte rendu de notre deuxième excursion. Nous avons tellement habitués nos lecteurs à nous pardonner bien des fautes, que nous comptons sur leur indulgence ordinaire, d'autant plus que l'espace que nous y consacrons ne nuit en rien aux matières agricoles qui forment la partie principale de notre journal. Et sur ce, nous continuons, sans cependant nous séparer encore de la ville de Fraserville, dont nous venons de visiter, immédiatement après le dîner, les principaux établissements industriels, où l'on y emploie plusieurs cents ouvriers et de première capacité.

Pour ne rien oublier de ce qui peut intéresser nos lecteurs, quant à cette ville, nous ne pouvons mieux faire que de donner ici un résumé des renseignements qui nous ont été donnés par un ami intime, M. J. Elzéar Pouliot, avocat.

Fraserville est situé sur le versant d'un coteau qui fait face au fleuve St Laurent. On distingue de loin, soit que l'on vienne de Cacouna ou de St Arsène, ou par les bateaux du Saguenay, la ligne gracieusement ondulante de ses élégants cottages, au dessus desquels dominent dans toute leur hauteur les murs calcinés de l'église catholique incendiée le 24 février dernier. Fraserville est le centre de la paroisse de St Patrice de la Rivière du Loup; il fut érigé en village en 1850, et en 1874 ayant acquis un développement rapide suffisant, une loi de la Législature de Québec l'incorpora en ville, entièrement séparée, au point de vue municipal, du comté de Témiscouata.

Le premier maire de la ville de Fraserville fut feu Georges Pelletier, riche négociant que nous avons intimement connu, dont l'intégrité et l'esprit d'entreprise resteront longtemps gravés dans la mémoire des habitants des environs à qui il a rendu de nombreux et incalculables services, tout en contribuant à lui assurer une fortune considérable. Il fut remplacé à la mairie par M. Elzéar Pelletier, son frère, aussi négociant. En troisième lieu, la ville mit M. J. Elzéar Pouliot à la tête de son organisation municipale; ce Monsieur, d'une grande activité et rempli de zèle dans l'accomplissement de cette charge, fut réélu l'année suivante. Depuis cinq ou six ans, M. William Fraser, propriétaire d'immenses fermes et parfait agronome autant qu'il est attaché à la culture des champs, préside en sa qualité de maire aux affaires de la ville qui depuis son incorporation a pris un essor et une extension considérables.

La première chapelle catholique de la Rivière du Loup fut construite en 1792, et la deuxième en 1812. La troisième qui a été détruite par un incendie, comme nous l'avons déjà dit, et qui est actuellement en construction doit être livrée au culte à Noël prochain. C'est M. Joseph Gosselin, de St Nicolas, qui en est l'entrepreneur pour la somme de \$48,600. L'appareil